

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 20 janvier 2020 à 17h45, en la salle des plénières, 417 rue de la Cour à Waterloo, à laquelle sont présents madame et messieurs les conseillers(ères) suivant(e)s :

Robert Auclair Louise Côté Normand Morin
André Rainville Pierre Brien

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

20.01.13 Ouverture de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020

Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 17h52, après avoir constaté le quorum.
Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

20.01.14 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020

Il est proposé par monsieur Robert Auclair et résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :
À moins d'avis contraire, le Maire n'a pas voté.

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020.
3. **Finance et administration**
 - 3.1 Subvention aux organismes.
4. **Service du greffe**
 - 4.1 Autorisation de signature.
5. **Questions du public dans la salle.**
6. Levée de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020.

Adopté

20.01.15 Finance et administration

20.01.15.1 Subvention aux organismes – volet I

ATTENDU QUE Différents organismes essentiels au dynamisme de la Ville ont besoin de soutien financier pour mener à bien leurs activités;

ATTENDU QUE Le projet « Cahier de rêveries » consiste à la création d'un cahier commémoratif de l'inauguration de la nouvelle cour à l'école primaire L'Orée-des-Cantons, pavillon St-Bernardin;

ATTENDU QUE Le projet d'aménagement de la cour d'école L'Orée-des-Cantons, pavillon St-Bernardin a été un projet porteur qui a mobilisé la communauté Waterloise;

ATTENDU QUE L'organisme Entraide Jeunesse François Godbout a soutenu financièrement une partie du projet « Cahier de rêveries » et que ledit organisme a fait une demande de subvention de l'ordre de 1 000 \$ à la Ville pour la production du cahier.

En conséquence,
il est proposé par monsieur André Rainville
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil autorise l'octroi d'une subvention à Entraide Jeunesse François Godbout au montant de 1 000 \$ en soutien au projet de « Cahier de rêveries ».

Adopté

20.01.16

Service du greffe

20.01.16.1

Autorisation de signature – Vente terrain parc industriel - Nadeau.

ATTENDU QUE Gestion Gilles & Marius Nadeau Inc. souhaite se porter acquéreur d'un terrain dans le parc industriel autoroutier, soit le lot 6 190 989;

ATTENDU QUE Des négociations entre la Ville et Gestion Gilles & Marius Nadeau Inc. ont été tenues et que les parties sont arrivées à une transaction à la satisfaction des parties et qu'une résolution autorisant le Maire, M. Lachapelle et le greffier, M. Verhoef à signer l'acte notarié, doit être adoptée;

ATTENDU QUE Cette vente est faite en considération d'un montant de 71 700 \$ plus les taxes applicables.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise le Maire et le greffier à signer l'acte notarié visant la vente du lot 6 160 989 dans le parc industriel à Gestion Gilles & Marius Nadeau pour un montant de 71 700 \$ plus taxes.

Adopté

20.01.17

Questions du public dans la salle

Aucune question.

20.01.18

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 20 janvier 2020 est levée à 17h57.

Maire

Greffier